

Début du message transféré :

Expéditeur: Alain Bruneel <alain.bruneel5916@gmail.com>

Date: 12 décembre 2018 à 10:06:53 UTC+1

Destinataire: xxxxx

Objet: Rép : Soutien aux gilets jaunes

Bonjour Monsieur,

La motion de censure sera débattue ce jeudi.

Concernant la procédure de destitution, il y a fort à parier que les députés du mouvement en marche ne se retournent pas contre leur président idole.

Le rapport de force doit continuer de se construire avec le plus grand rassemblement possible : celui des citoyens.

Bonne journée,

Le ven. 7 déc. 2018 à 16:48, guillaume <xxxxx> a écrit :

Monsieur le député de la nation,

Voici maintenant plusieurs semaines que la situation en France s aggrave. Les propositions de motion de censure n ayant pas aidé à calmer ni à résoudre ce conflit, je vous demande solennellement de ne plus soutenir MR le président Macron mais de soutenir encore davantage le peuple dont vous êtes le représentant en lançant la procédure de destitution par l article 68 de la constitution.

MR Macron est de toute évidence incapable d être l élu du peuple par le peuple et pour le peuple. Il a aussi de nombreuses fois fait preuve de graves manquements à ses devoirs , à l'exercice de sa fonction et entraîne par son incompétence la France dans la guerre civile. Je suis persuadé que vous ne souhaitez pas être parmi les responsables du désastre qui arrive.

C est pourquoi je vous renouvelle avec insistance ma demande de lancer la procédure de destitution du président de la république.

Je vous remercie de l attention que vous porterez à notre demande.

Vive la république et vive la France

xxxxx